

Fiche Ressource

Accueillir et scolariser des Enfants issus de Familles Itinérantes et de Voyageurs

Cadre : Circulaire 2012-142 du 02-10-2012 : Scolarisation et scolarité des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs

Fiche destinée aux directeurs et aux enseignants du 1^{er} degré.

La population non sédentaire présente en France regroupe des gens du voyage et d'autres familles itinérantes pour des raisons professionnelles (bateliers, forains et circassiens...). Si les déplacements ne favorisent pas la scolarisation qui implique une présence assidue à l'école, ils ne doivent pas pour autant faire obstacle, ni aux projets de scolarité des élèves et de leurs parents, ni à la poursuite des objectifs d'apprentissage définis par le socle commun de connaissances et de compétences. Les EFIV sont comme tous les autres enfants âgés de 3 à 16 ans soumis au respect de l'obligation d'instruction et d'assiduité scolaire. Ils ont droit à une scolarisation et à une scolarité dans les mêmes conditions que les autres, quelles que soient la durée et les modalités de stationnement.

Les modalités d'accueil

Pour les Directeurs

Le directeur procède à l'admission des élèves sur présentation du certificat d'inscription délivré par la mairie, il :

- Accueille l'enfant et sa famille et s'informe du prénom utilisé à l'école (cf 1^{er} point de vigilance)
- Consulte le carnet de santé ou les photocopies des vaccins
- Présente l'école, son fonctionnement, ses horaires, son règlement intérieur
- Informe les familles de l'existence des divers services de restauration, études...
- Fait visiter les locaux et explicite leur fonctionnement
- Présente tous les personnels de l'école que l'élève pourra rencontrer (temps scolaire et extra-scolaire)
- S'informe du passé scolaire de l'enfant
- S'informe de la durée éventuelle du séjour de l'enfant, de l'existence d'un livret de suivi ou de liaison qu'il posséderait, sinon il peut en délivrer un (cf casnav@ac-creteil.fr, rubrique EFIV, onglet « Accueillir et scolariser »)
- Inscrit l'enfant dans sa classe d'âge
- Explique à la famille l'importance de l'assiduité scolaire et rappelle l'obligation de prévenir en cas d'absence
- Présente les activités obligatoires EPS, notamment la piscine. A cette occasion il peut solliciter l'un des parents pour accompagner.

Pour les Enseignants

L'enseignant prend le temps d'accueillir et de mettre à l'aise l'enfant, il :

- Propose à l'enfant de choisir une place, et au bout de quelques jours lui propose de changer de place en fonction des amitiés créées
- Sollicite ses élèves pour présenter la classe
- Fournit le matériel nécessaire
- Peut proposer une activité nouvelle et collective (lecture d'histoire par l'adulte...) et modifier l'emploi du temps pour mieux accueillir l'élève
- Met la classe en situation d'autonomie et en profite pour s'occuper du nouvel élève. Un entretien oral est privilégié pour favoriser les échanges et rassurer l'enfant
- Attend que l'élève ait pris ses marques pour l'évaluer avec des supports adaptés. (cf : casnav@ac-creteil.fr, rubrique EFIV, onglet « Enseigner »)
- Adapte ses démarches de travail, « pédagogie de projet, échanges métacognitifs, exercices étayés, succession de séances de courtes durée, dédramatisation des erreurs... »
- Détermine des objectifs prioritaires et rédige un PPRE
- Favorise l'utilisation de numérique lorsque cela est possible

Pour conclure, insistons sur le fait qu'une bonne partie des progrès de l'élève est conditionnée par la **confiance mutuelle que vous réussirez à instaurer avec les parents et avec l'élève**

Points de vigilance

- **(1) L'accueil pour travailler la lisibilité de l'espace et du temps scolaire**

→Les premiers contacts entre : **l'école / les enseignants et la famille/ l'enfant**, sont déterminants.

Les familles qui ont l'impression de ne pas être bien accueillies scolariseront peu leurs enfants. En revanche, elles seront prêtes à faire quelques kilomètres supplémentaires pour les emmener dans des écoles où leurs enfants ne seront pas "relégués" au fond d'une classe et où le **dialogue** pourra s'engager avec les membres de l'équipe éducative.

→**Le Roméno Lap**

Les enfants **ne répondent pas** toujours au **prénom de l'état civil**. Ils ont souvent un **prénom d'usage dans la famille** qui représente leur identité de voyageur. Il sera nécessaire de questionner la famille pour connaître quel prénom utiliser à l'école.

- **Le « parler Voyageur »**

Il s'agit d'un système linguistique particulier qui correspond à un français distant de la norme standard. Cette pratique langagière présente différentes particularités :

La prosodie : Le niveau sonore socialement acceptable est donc différent lui aussi, se ressentant souvent comme une agression puisque situé au-delà de la norme.

Le débit de parole est souvent rapide. Une partie des mots est "avalée". Les groupes consonantiques sont simplifiés (une *éping*, un *cartab*).

La grammaire de phrase se distingue de celle du français : fréquemment on ne dit pas "je" mais [i] (ils) et le verbe se met à la première personne du pluriel : « Ils ne savent pas. » devient « *Ils savons pas.* ».

La phonologie : Certains élèves confondent les sons [on] et [an]. Ils entendent et retranscrivent oralement plutôt un son "entre les deux".

Le lexique : Des mots appartenant à la même catégorie sont désignés par le même substitut qui est transformé alors en terme générique. Par exemple, *le paletot* désigne indifféremment *le pull*, *le gilet* ou *la chemise*.

- **La notion de la famille est élargie**

La famille est la structure de base de l'organisation familiale. Elle prime sur l'individu. La solidarité familiale est fondamentale. La forte cohésion des familles favorise les rassemblements notamment à l'occasion des mariages, des baptêmes, ou en souvenir des défunts.

L'éducation familiale des enfants passe essentiellement par l'appartenance au groupe. Ainsi de nombreuses personnes participent à l'éducation des enfants : la famille proche et la famille élargie (oncles, tantes, cousins, grands – parents etc...). Certaines familles éprouvent de la peur à confier la responsabilité d'éducation de leur enfant à un « étranger ».

- **L'éducation**

Compte tenu de la manière dont s'effectuent les apprentissages dans le groupe familial, ni les parents ni les enfants ne peuvent appréhender la durée, la complexité des apprentissages proposés à l'école et imaginer ce qu'ils impliquent en termes de préalables, de concentration, de révision, de réinvestissement. Ces enfants vivent l'activité sans la replacer dans un processus d'apprentissage qui s'inscrit dans la durée. Les résultats

sont attendus dans la journée, au mieux dans la semaine ou le mois. Cette appréhension du temps induit une mémorisation et une mise en réseau des informations et des connaissances peu compatibles avec les besoins des apprentissages scolaires qui se fondent sur la durée.

Souvent, ayant peu fréquenté la maternelle (même si cela s'améliore avec l'obligation d'instruction dès 3 ans), les **EFIV au CP** présentent de fait des lacunes dans les domaines propres à l'entrée dans l'écrit :

- identifier des sons dans des mots ;
- comprendre que l'écrit code l'oral ;
- réciter l'alphabet, nommer les lettres dans différentes graphies ;
- écrire son prénom en cursive ;
- distinguer les concepts de son/syllabe/mot/phrased (parfois encore au cycle 3) ;
- se repérer dans la page d'écriture (marge, ligne/interligne, première ligne d'écriture) ;
- développer une motricité fine pour écrire, coller, découper, etc.

De nombreux EFIV de cycle 3 connaissent encore des difficultés pour :

- se repérer dans un livre (par méconnaissance du vocabulaire : couverture, auteur, sommaire, ligne/phrased/paragraphe/page, etc.) ;
- comprendre un texte, par méconnaissance du vocabulaire employé et des expressions imagées de la langue française (comprises au premier degré, comme « avoir le compas dans l'œil »), à suivre les chaînes anaphoriques ;
- saisir l'implicite des textes et l'intention de l'auteur (l'humour dans les nouvelles de Bernard Friot par exemple) ;
- nommer et écrire les nombres (>100) en chiffres ;
- se représenter la situation d'un problème de mathématiques.

Autres Ressources/Bibliographie

- Livret de suivi en formats PDF et Word : <http://casnav.ac-creteil.fr/spip.php?article1054>
- CASNAV de Créteil : propositions de séquences : <https://casnav.ac-creteil.fr>
- CASNAV de Toulouse : Padlet : Les EFIV, leurs histoires et leurs problématiques actuelles : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/casnav/efiv/connaissance-du-public>
- CASNAV de Reims : exploitations pédagogiques de livres : https://web.ac-reims.fr/casnav/enfants_du_voyage/default2.htm

Pour mieux connaître ce public :

- « Gens du Voyage » un terme administratif : <http://casnav.ac-creteil.fr/spip.php?article1041>
- De qui parlons-nous ? <http://casnav.ac-creteil.fr/spip.php?article515>

Pour aller plus loin :

- **Dossier « Aider et accompagner les élèves, dans et hors l'école »**
Les cahiers pédagogiques, <https://www.cahiers-pedagogiques.com/aider-et-accompagner-les-eleves/>
- **Dossier « Les PPRE, nouveaux visages de l'aide individualisée »**
Les cahiers pédagogiques, <https://www.cahiers-pedagogiques.com/les-ppre-nouveau-visage-de-l-aide-individualisee/>
- **Dossier « Socle commun et travail par compétences - Balises et boussole »**
Les cahiers pédagogiques, <https://www.cahiers-pedagogiques.com/socle-commun-et-travail-par/>